

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 Du Code Général Des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de GLANDAGE

Se réunira en séance ordinaire le 14 Avril 2023 à 20heures à la Mairie

Objet de la réunion

- 1/ Approbation des comptes administratifs (Budget Principal et budgets annexes).
- 2/ Affectation du résultat des différents budgets.
- 3/ Vote des taux des impôts directs locaux.
- 4/ Vote des budgets 2023 (Principal et annexes).
- 5/ Approbation des comptes de gestions.
- 6 / Vote des subventions aux diverses associations 2023.
- 7/ Participation voyage Lyon élèves école de Boulc.
- 8/ Renoncement convention de pâturage GAEC des 3 Vallons.
- 9/ Demande de convention de pâturage.

Divers :

- 1) Proposition d'achat de la Voûte et de la parcelle associée de 1ha5
- 2) Borne électrique

Divers

Fait à Glandage
Le 05 avril 2023
Le Maire, Marie-Claude Orand

